



Commune de
SAINT NIZIER D'AZERGUES

Département du Rhône
Tel : 04.74.02.00.44

E-mail : mairie@stnizierdazergues.fr

Envoyé en préfecture le 16/10/2026

Reçu en préfecture le 16/10/2026

Publié le

ID : 069-216902296-20261014-63_2026-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 14 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, le quatorze octobre à vingt heure trente

Le Conseil Municipal de SAINT NIZIER D'AZERGUES dûment convoqué le 8 octobre 2026 s'est réuni, à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Sylvain ODIN, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

Étaient Présents :

M. Sylvain ODIN, M. Maxime JOMARD, M. Matthieu ROCHETTE, M. Franck FROMENTEAU, Mme Kathleen MARTHINET, Mme Sylvie LACROIX, Mme Angélique GUITTARD, Mme Mylène SAUNIER, Mme Betty FARIA, M. Patrice BALLANDRAS, M. Raphaël WARIN, Mme Sarah DESIGAUD, M. Fabien AUGAY.

Excusés : M. Anthony CARPENTIER-GROS et Mme Catherine NOVEL

A été désignée secrétaire de séance : Mme Kathleen MARTHINET

Délibération n° 63-2026 : Présentation des rapports annuel 2025 sur le prix et la qualité du service de l'assainissement de la COR- Assainissement collectif et non collectif

Monsieur le Maire, expose au Conseil Municipal les deux rapports sur le prix et la qualité du service de l'assainissement de la Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien (COR).

Après avoir entendu de M. le maire, le conseil municipal décide à **l'unanimité** d'émettre un **avis favorable** sur le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement pour l'année 2025.

Transmis au contrôle de légalité le 15 Octobre 2026

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdit

Et ont signé au registre les membres présents

Pour copie conforme

Le Maire



Envoyé en préfecture le 16/10/2026

Reçu en préfecture le 16/10/2026

Publié le

ID : 069-216902296-20261014-63_2026-DE

